



COMMUNIQUE DE PRESSE

Gueux, le 7 juillet 2023

Circuit de Gueux, la Commune fait appel !

Dans le cadre de l'affaire opposant la commune de Gueux à l'association des Amis du Circuit de Gueux, la Commune forme un recours contre la décision rendue le jeudi 6 juillet 2023 par le tribunal administratif, permettant à l'association d'organiser les manifestations prévues à son calendrier.

En effet, suite à différents événements organisés sans autorisation des autorités habilitées, la commune de Gueux avait mis en place une mesure de suspension de manifestations avec pour objectif la sécurité des usagers de la Route Départementale 27. Une réunion de concertation avait été souhaitée en vue de redéfinir les contours de la convention liant les deux parties : la Commune de Gueux et l'association des Amis du Circuit de Gueux.

Rappelons, que pour des raisons liées à l'absence de réception dématérialisée de la convocation devant le tribunal administratif, la commune de Gueux n'ayant pas connaissance du référé déposé, n'a pas pu se présenter à l'audience pour exposer sa position et défendre ses droits.

Contact : Mairie de Gueux 03 26 03 60 26